

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 05122

Numéro SIREN : 505 235 143

Nom ou dénomination : FINANCIERE OGIC

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 44605

FINANCIERE OGIC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 12 2019)

Aux Associés

FINANCIERE OGIC

Immeuble UPWEST

58 avenue Edouard Vaillant

92517 BOULOGNE BILLANCOURT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE OGIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 21 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce concernant le nombre et le montant des factures non réglées à la date de clôture ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Christophe Georghiou

FINANCIERE OGIC SAS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2019

Pages**FICHE SIGNALETIQUE****COMPTES ANNUELS****. Etats de synthèse**

. Bilan au 31 décembre 2019	
- Actif	1
- Passif	2
. Compte de résultat de l'exercice	3
. Détail des produits et charges exceptionnels	4

. Annexe

. Liste des informations spécifiques à l'annexe	5 à 6
. Note introductive	7
. Méthodes comptables appliquées	8 à 12
. Mouvements de l'actif immobilisé	13
. Mouvements des amortissements de l'actif immobilisé	14
. Tableau des provisions et des dépréciations	15
. Détail des charges à payer et des produits à recevoir	16
. Etat des créances et dettes	17
. Ventilation du chiffre d'affaires	18
. Tableau des filiales et participations	19
. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	20
. Quotes-parts de résultats sur opérations en commun	21 à 23
. Ventilation de l'impôt sur les sociétés	24
. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	25
. Tableau de variation des capitaux propres	26

Nom de la société	:	FINANCIERE OGIC SAS
Forme	:	Société par actions simplifiée
Capital	:	17.925.128 euros divisés en 17.925.128 actions au nominal de 1 euro chacune
Siège social	:	58, avenue Edouard Vaillant 92.100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Téléphone	:	01.55.20.31.31
Activité	:	Prise de participations, par acquisition, souscription ou apport au capital de toutes sociétés existantes ou à créer, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières pour son propre compte, l'intermédiation financière, l'apport d'affaires, l'ingénierie et le conseil en matière financière. Le conseil, l'assistance administrative, comptable, financière, informatique et autre apportée notamment aux filiales, la gestion d'exploitation.
Date de création	:	4 juillet 2008
N° SIRET	:	505 235 143 00029 Code APE: 6420 Z
N° R.C.S.	:	NANTERRE RCS 505 235 143 (2008 B 05122)
Date d'arrêté des comptes	:	31 décembre
Commissaires aux comptes	:	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92.200 Neuilly sur Seine

RUBRIQUES DE L'ACTIF Identification des comptes	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette au 31.12.2019	Valeur nette au 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Concessions, brevets et droits similaires				
. Malis techniques de fusion				
. Autres immobilisations incorporelles	1 593 287,74	1 190 725,57	402 562,17	713 656,37
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions	374 607,97	93 921,42	280 686,55	217 997,35
. Installations techniques, matériel et outillage industriel				
. Autres immobilisations corporelles	1 044 784,01	202 054,29	842 729,72	776 009,60
. Immobilisations en cours	221 504,80		221 504,80	8 688,06
Immobilisations financières				
. Titres de participation	15 265 622,63	1 843,30	15 263 779,33	15 293 995,62
. Malis techniques de fusion	20 754 342,00		20 754 342,00	20 754 342,00
. Créances rattachées à des participations	24 526 682,50		24 526 682,50	22 359 535,14
. Prêts				
. Dépôts de garantie	11 601,65		11 601,65	10 485,90
Total de l'actif immobilisé	63 792 433,30	1 488 544,58	62 303 888,72	60 134 710,04
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
. En cours de production de services				
Avances et acomptes versés	82 730,38		82 730,38	63 973,30
Comptes clients				
. Clients ordinaires	484 050,66		484 050,66	480 605,98
. Clients douteux				
. Clients, factures à établir	17 904 824,28		17 904 824,28	14 470 621,70
Autres créances	3 316 478,65		3 316 478,65	3 797 291,82
Trésorerie				
. Actions propres				
. Valeurs mobilières de placement				
. Disponibilités	212 515,49		212 515,49	1 359 412,89
Total de l'actif circulant	22 000 599,46		22 000 599,46	20 171 905,69
Charges constatées d'avance	166 505,67		166 505,67	535 791,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	85 959 538,43	1 488 544,58	84 470 993,85	80 842 407,59

RUBRIQUES DU PASSIF	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (dont versé : 17.925.128 euros)	17 925 128,00	17 921 128,00
Prime d'émission		
Ecarts de réévaluation		
Réserves et report à nouveau		
Réserve légale	1 824 332,40	1 824 332,40
Réserves indisponibles	180 697,00	(169 384,00)
Autres réserves	50 220 545,57	48 426 535,72
Report à nouveau	366 707,00	366 707,00
Résultat net de l'exercice	6 141 767,77	4 119 854,93
Provisions réglementées	1 155 815,08	1 155 815,08
Total des capitaux propres	77 814 992,82	73 644 989,13
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11,00	
Dettes rattachées à des participations	138 883,68	86 757,87
Autres dettes financières	1 079 561,00	1 445 171,00
Acomptes reçus		
Dettes fournisseurs		
Fournisseurs ordinaires	714 727,31	609 583,79
Fournisseurs, factures non parvenues	330 228,58	329 746,20
Dettes fiscales et sociales		
Comptes du personnel	519 734,00	951 720,00
Organismes sociaux	619 133,86	864 685,57
Etat, impôts et taxes	3 243 437,50	2 895 052,01
Autres dettes	10 284,10	14 702,02
Produits constatés d'avance		
Total des dettes d'exploitation	6 656 001,03	7 197 418,46
Ecarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	84 470 993,85	80 842 407,59

Nature des opérations	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens		
Production vendue - services	14 460 690,00	11 323 545,00
Chiffre d'affaires	14 460 690,00	11 323 545,00
Production stockée		
Subvention d'exploitation		6 000,00
Reprise de provisions - transfert de charges	1 258 916,26	1 284 799,27
Autres produits	11,57	15,42
Produits d'exploitation	15 719 617,83	12 614 359,69
Achats de marchandises (droits de douane)		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats matières et fournitures		
Variation de stocks (matières et fournitures)		
Autres achats et charges externes	7 131 095,34	5 408 834,60
Impôts et taxes	242 249,37	278 469,29
Salaires et traitements	5 613 124,82	4 543 466,71
Charges sociales	2 380 730,59	1 987 141,56
Dotations de l'exercice		
. Amortissements des immobilisations	469 788,00	549 876,00
. Provisions sur actif circulant		
. Provisions pour risques et charges		
. Autres charges	44 769,04	11 215,09
Charges d'exploitation	15 881 757,16	12 779 003,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	(162 139,33)	(164 643,56)
Bénéfice attribuée ou perte transférée	317 804,12	196 494,87
Perte supportée ou bénéfice transféré	97 713,97	51 509,70
. Produits financiers de participation	2 008 591,70	2 008 575,10
. Autres intérêts et produits assimilés	348 996,56	324 226,00
. Reprise sur provisions et transferts de charges		
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 357 588,26	2 332 801,10
. Dotations financières aux amortissements et provisions		1 598,00
. Intérêts et charges assimilés	1 155 654,33	4 204,00
. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 155 654,33	5 802,00
RESULTAT FINANCIER	1 201 933,93	2 326 999,10
RESULTAT COURANT	1 259 884,75	2 307 340,71
. Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 504,43	19 631,15
. Produits exceptionnels sur opération en capital	275,29	13,00
. Reprises sur provisions et transferts de charges		567 034,00
Total des produits exceptionnels	14 779,72	586 678,15
. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 580,09	1 594,93
. Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 227,61	13,00
. Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	36 807,70	1 607,93
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(22 027,98)	585 070,22
. Participation des salariés aux résultats		
. Impôt sur les bénéfices	(4 903 911,00)	(1 227 444,00)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 141 767,77	4 119 854,93
Total des produits	18 409 789,93	15 730 333,81
Total des charges	12 268 022,16	11 610 478,88

	Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnels
Opérations de l'exercice		
. Contraventions de la circulation	78	
. Valeur nette comptable des immobilisations cédées	31 228	
. Prix de cession des immobilisations cédées		275
Sous-total	31 306	275
Opérations antérieures		
. Régularisation de charges antérieures	5 502	
. Régularisation de cotisations sociales		14 504
Sous-total	5 502	14 504
Total général	36 808	14 780

ANNEXE

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
	Note introductive	
1	Règles et méthodes comptables	Règles et méthodes comptables
2	Dérogations, modifications ou non-respect des règles et des méthodes comptables	Non applicable
	Informations générales	
3	Commentaires sur les immobilisations incorporelles	Note n° 1
4	Modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunts	Non applicable
5	Méthode de calcul des amortissements	Notes n° 2 et 3
6	Motif des reprises exceptionnelles d'amortissements	Non applicable
7	Mouvements de l'actif immobilisé	Pages 13 et 14 - Notes n° 1 à 4
8	Méthodes de réévaluation utilisées	Non applicable
9	Traitement comptable des écarts de conversion	Non applicable
10	Etat des créances et des dettes	Page 17 - Notes n° 5 et 8
11	Créances et dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
12	Méthodes de calcul des provisions	Notes n° 3, 5 et 22
	Produits et charges imputables à un autre exercice :	
13	- Produits constatés d'avance	Note n° 14
14	- Charges constatées d'avance	Note n° 6
	Charges à payer et produits à recevoir	
15	- Charges à payer	Annexe au tableau des provisions Page 16
16	- Produits à recevoir	Page 16
17	Dettes garanties par des sûretés réelles	Note n° 10
	Montant des engagements financiers	
18	- Opérations de crédit-bail	Non applicable
19	- Autres engagements	Note n° 10

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
	Informations concernant les sociétés	
20	Incidence des derniers prix de marché connus sur l'évaluation des éléments tangibles de l'actif circulant figurant au bilan	Non applicable
21	Liste des filiales et des participations	Note n° 9 - Page 19
22	Composition du capital social	Note n° 7
23	Parts bénéficiaires émises par la société	Non applicable
24	Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation	Note n° 18
25	Opérations concernant les entreprises liées	Notes n° 12 et 25 Page 20
26	Engagements pris en matière de pensions et de retraites	Note n° 19
27	Avances et crédits alloués aux dirigeants	Non applicable
28	Rémunérations des organes de direction	Note n° 11
29	Obligations convertibles	Non applicable
30	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Annexe - Page 24
31	Ventilation du chiffre d'affaires	Note n° 12 - Page 18
32	Ventilation de l'effectif moyen	Note n° 15
33	Dispositions fiscales ayant affecté le résultat	Note n° 17
34	Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt	Annexe - Page 25

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**Concernant la société :**

Il n'y a pas eu de faits significatifs affectant la société au cours de l'exercice.

Concernant l'activité :

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé s'est résumée à la fourniture de services à ses filiales et sous filiales.

Concernant les règles et méthodes :

Il n'y a eu aucun changement dans les règles et méthodes comptables au cours de l'exercice.

Evènements significatifs postérieurs à l'arrêté des comptes :

Depuis le 31 décembre 2019, l'événement majeur survenu concerne la propagation du virus COVID-19 et les mesures restrictives mises en place dans plusieurs pays dont la France.

Compte tenu de l'impact de la crise et du confinement général en vigueur depuis le 17 mars 2020 sur nos clients, prestataires et fournisseurs, les secteurs de l'immobilier et du bâtiment vont connaître des perturbations dans les prochains mois. Cette crise pourrait avoir un impact financier sur le résultat de l'exercice 2020 de la société, qu'il ne nous est toutefois pas possible de chiffrer à date. La Direction du Groupe Ogic a pris les mesures appropriées pour protéger ses collaborateurs et réduire ses coûts de fonctionnement sans obérer sa capacité à sortir de la crise dès que les conditions permettront une reprise de certaines activités et a eu recours à certaines mesures gouvernementales dont le différé de certaines charges et l'usage du chômage partiel. S'agissant du financement des activités, la Direction a naturellement initié de l'extension du crédit corporate dont l'échéance était prévu pour octobre 2020 et estime avoir les moyens d'avoir accès aux sources de financements nécessaires pour faire face aux aléas de la crise.

Comparabilité d'un exercice à l'autre :

Il n'y a aucun problème de comparabilité d'un exercice à l'autre. Les deux derniers exercices ont eu une durée de 12 mois chacun.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2019 (du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019) de l'entreprise ont été établis en tenant compte des règles et méthodes comptables suivantes et annexées au tableau joint :

Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation ;
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- . Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Règles d'établissement et de présentation

Les comptes annuels sont établis conformément à la législation française en vigueur, résultant du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et des modifications introduites par les règlements postérieurs et applicables au 31 décembre 2019.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée de l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

o O o

Note n° 1 - Eléments incorporels

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

. Les logiciels informatiques pour un montant de 1.593.287,74 euros.

En 2016, la société s'est dotée d'un nouvel outil-métier. Il a été décidé d'amortir ce logiciel sur une durée de 3 ans.

Les autres logiciels sont amortis sur une durée d'un an.

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis".

Note n° 2 - Immobilisations corporelles

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

- . Les agencements et installations
- . Le matériel de bureau et informatique
- . Les œuvres d'art
- . Les immobilisations en cours

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis" sur les durées suivantes :

. Les agencements et installations	10 ans
. Le matériel de bureau et informatique	3 ans
. Les œuvres d'art	Non amortissable
. Les immobilisations en cours	Non amortissable

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La ventilation par composants n'est appliquée que pour les immobilisations présentant une valeur significative.

Sur l'exercice 2019, le principe de ventilation par composants n'a pas trouvé à s'appliquer, les valeurs n'étant pas significatives.

Aucune dépréciation d'immobilisation n'est constatée.

Note n° 3 - Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'accessoires inclus.

. Titres de participations.....	14.109.807,55 euros
. Frais d'acquisition des titres de participations.....	1.155.815,08 euros
. Malis techniques consécutifs à des transmissions universelles de patrimoine.....	20.754.342,00 euros
. Créances rattachées à des participations.....	24.526.682,50 euros

Lorsque la valeur d'inventaire des titres et / ou créances rattachées déterminée par référence notamment aux capitaux propres de la société concernée, sa rentabilité et ses perspectives futures est inférieure à la valeur d'achat comptabilisée, une dépréciation est constituée pour la différence.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

La méthode dérogatoire fondée sur la valeur d'équivalence n'a pas été retenue.

Les frais d'acquisition des titres de participation ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans calculé prorata temporis.

Le mali de confusion technique est rattaché au sous-jacent concerné (titres de participations OGIC SA)

Note n° 4 - Mouvements ayant affectés l'actif immobilisé

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sont reproduits aux tableaux "mouvements de l'actif immobilisé" annexés aux pages 13 et 14.

Aucune réévaluation n'a été effectuée au niveau des postes d'actif immobilisé .

Note n° 5 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale .

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur effective à la date d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation des créances clients n'a été constatée.

Note n° 6 - Comptes de régularisation-actif

Les comptes de régularisation-actif comprennent :

. les charges constatées d'avance pour un montant de 166.505,67 euros.

Note n° 7 - Capitaux propres

Le capital social est composé de 17.925.128 actions de 1 euro chacune .

Lors de l'assemblée générale du 28 mars 2019, il a été décidé d'augmenter le capital de 4.000 euros résultant de l'attribution définitive de 4.000 actions gratuites.

Le montant des capitaux propres intègre l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres. Ces frais sont amortis sur 5 ans prorata temporis. Le montant des amortissements dérogatoires au 31 décembre 2019 s'élève à 1.155.815,08 euros.

La variation des capitaux propres est reproduite en annexe à la page 25.

Note n° 8 - Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale et représentent les sommes restant dues :

- aux établissements de crédit
- aux fournisseurs
- aux personnel, organismes sociaux et fiscaux
- aux divers autres créanciers de l'entreprise

Note n° 9 - Filiales et participations

La liste des filiales et participations est reproduite à la page 19.

Note n° 10 - Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan au 31 décembre 2019.

Note n° 11 - Rémunération des organes de direction

La rémunération de la Présidence a été comptabilisée conformément à la décision des associés.

Note n° 12 - Ventilation du chiffre d'affaires

Les prestations de service correspondent à la facturation de frais de siège mensuelle auprès des filiales et sous filiales du groupe.

Ces prestations sont le reflet des coûts administratifs supportés par FINANCIERE OGIC SAS tout au long de l'exercice.

La ventilation du chiffre d'affaires est annexé à la page 18.

Note n° 13 - Quotes-parts sur opérations faites en commun

Les résultats des filiales et participations sont constatés dans les conditions suivantes :

Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés

Les produits financiers sont enregistrés l'année de distribution des dividendes décidée par l'assemblée générale des associés de l'entité.

Sociétés civiles transparentes ou translucides

Quote-part de résultats reconnues, selon dispositions statutaires, soit l'année de réalisation des résultats, soit l'année d'affectation des résultats aux associés.

Le détail des quotes-parts sur opérations faites en commun est annexé aux pages 21 et 22.

Note n° 14 - Comptes de régularisation - passif

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au 31 décembre 2019.

Note n° 15 - Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif se ventile de la manière suivante :

- 2 cadres dirigeants
- 34 cadres
- 19 employés

Note n° 16 - Produits financiers

Ce poste est composé :

- des intérêts rémunérant les comptes courants d'associés :

Le taux de 1,34% retenu pour la rémunération des comptes courants correspond au taux effectif moyen pratiqué par les banques pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans (taux maximum autorisé par l'administration fiscale).

- des dividendes perçus de la société OGIC SA pour un montant de 2.008.591 €

Note n° 17 - Dispositions fiscales ayant affecté le résultat

La société Financière OGIC SAS a constitué avec ses filiales et ses sous filiales un groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale a été signée et est entrée en vigueur le 1er août 2008.

Au 31 décembre 2019, ce groupe fiscal est composé des filiales et sous-filiales suivantes :

- OGIC SA
- OGIC Ile de France Ouest SAS
- OGIC Ile de France Ouest Nord SAS
- OGIC Ile de France Ouest Sud SAS
- OGIC Ile de France Est SAS
- OGIC Immobilier d'entreprise SAS
- OGIC Grands projets et Innovations SAS
- OGIC Méditerranée SAS
- OGIC Lyon Rhône-Alpes SAS
- OGIC Savoie-Léman SAS
- OGIC Aménagement SAS
- OGIC Aménagement Alpes SAS
- OGIC Aménagement Méditerranée SAS
- OGIC Services SAS
- MDBO SAS

La société Financière OGIC, société mère du groupe, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle en application des dispositions des articles 223 A du Code Général des Impôts.

La durée d'application de cette option est de 5 ans et a été reconduite en 2018 donc l'option a pour échéance le 31/12/2022.

Pendant toute la durée de l'option, il a été retenu le principe de la neutralité par lequel les filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe une charge ou un produit d'impôt analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'avaient pas été intégrées.

L'impôt brut du groupe s'élève à 4.039.353 euros pour l'exercice. Il aurait été de 9.077.415 euros en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt généré en 2019 par l'intégration fiscale est de 5.038.062 euros.

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus de déficits restants à reporter si l'entreprise avait été imposée séparément.

L'impôt correspond à l'application du taux en vigueur soit 28% jusqu'à 500.000 euros et 31% au-delà.

Note n° 18 - Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation

Les comptes de la société Financière OGIC SAS clos au 31 décembre 2019 sont consolidés au sein de la société DENTRESSANGLE INITIATIVES SAS selon la méthode de l'intégration globale.

Note n° 19 - Engagements pris en matière de pensions et retraites

Les indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2019 ont été évaluées à 279.059 euros. Pour mémoire, au 31 décembre 2018, l'engagement s'élevait à 358.824 euros.

Il a décidé de retenir la méthode actuarielle qui consiste à se baser sur l'estimation des prestations futures probables. Les paramètres essentiels suivants ont été retenus :

- . La convention collective des promoteurs constructeurs,
- . L'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, et l'âge légal de départ à la retraite,
- . Le salaire moyen mensuel,
- . L'âge de fin d'activité retenu est de 65 ans pour l'ensemble du personnel.
- . La probabilité de poursuite de leur activité au sein de l'entreprise et de leur survie dont le calcul est basé sur l'espérance de vie selon la table de mortalité réglementaire (TV 88 / 90).
- . Le taux de rotation du personnel étant non significatif (personnel stable).
- . Profil de carrière retenu 1,5% pour l'ensemble du personnel.
- . Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds retenu est de 0,77% (inflation comprise).

Les engagements ne sont pas comptabilisés.

Note n° 20 - Changement de méthodes

Hormis, les changements énoncés dans les faits significatifs de l'exercice, il n'y a pas eu d'autres changements de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun autre changement susceptible d'altérer la compréhension des comptes et de l'évolution pour le lecteur n'est intervenu par rapport au précédent exercice (options fiscales, corrections d'erreurs, etc...)

Note n° 21 - Actions propres

Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2018 la société ne possède plus d'action propres.

Note n° 22 - Plan d'attribution d'actions gratuites

La société a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites (AGA) pour les dirigeants du groupe.

675.000 actions pourront être souscrites par les dirigeants du groupe. Ces actions gratuites sont attribuées par tranche de 135.000 actions. L'attribution de ces actions est soumise à des conditions de présence et de performance financière du groupe.

Par décision de l'assemblée générale du 28 juin 2016, il a été décidé d'attribuer définitivement 157.880 actions gratuites correspondant :

- tranche 2 : 22.880 actions (solde)
- tranche 3 : 135.000 actions

Par décision de l'assemblée générale du 30 juin 2017, il a été décidé d'attribuer définitivement 100.540 actions gratuites.

Par décision de l'assemblée générale du 28 juin 2018, il a été décidé d'attribuer définitivement 169.384 actions gratuites.

Par décision de l'assemblée générale du 28 mars 2019, il a été décidé d'attribuer définitivement 4.000 actions gratuites.

Note n° 23 - Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

Nature des immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Transfert	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
. Fonds commercial					
. Logiciels informatiques	1 513 198,31	80 089,43			1 593 287,74
	1 513 198,31	80 089,43			1 593 287,74
Immobilisations corporelles					
. Terrains					
. Aménagements des terrains					
. Constructions					
. Agencements des constructions					
. Installations techniques, matériel et outillage industriel					
. Agencements divers et installations	280 175,79	94 432,18			374 607,97
. Matériel de transport	6 603,60			1 771,20	4 832,40
. Matériel et mobilier de bureau					
- Matériel de bureau	147 582,98	37 513,92		6 028,75	179 068,15
- Mobilier de bureau	213 516,02	78 719,42			292 235,44
- Oeuvres d'art	570 348,02	10 000,00		11 700,00	568 648,02
	931 447,02	126 233,34		17 728,75	1 039 951,61
. Immobilisations en cours	8 688,06	653 531,49	440 714,75		221 504,80
	1 226 914,47	874 197,01		19 499,95	1 640 896,78
Immobilisations financières					
. Autres participations	15 295 838,92	60,00		30 276,29	15 265 622,63
. Créances rattachées à des participations	22 359 535,14	28 842 014,90		26 674 867,54	24 526 682,50
. Malis de fusion	20 754 342,00				20 754 342,00
. Prêts					
. Autres immobilisations (dépôts de garantie)	10 485,90	1 115,75			11 601,65
	58 420 201,96	28 843 190,65		26 705 143,83	60 558 248,78
Total	61 160 314,74	29 797 477,09		26 724 643,78	63 792 433,30

Amortissements	Cumuls au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumuls à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Fonds commercial				
. Logiciels informatiques	799 541,94	391 183,63		1 190 725,57
	799 541,94	391 183,63		1 190 725,57
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Aménagements des terrains				
. Constructions				
. Agencements des constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel				
. Agencements divers et installations	62 178,44	31 742,98		93 921,42
. Matériel de transport	3 429,74	1 208,10	818,88	3 818,96
. Matériel et mobilier de bureau				
- Matériel de bureau	118 669,29	22 256,08	6 028,75	134 896,62
- Mobilier de bureau	39 941,99	23 396,72		63 338,71
- Œuvres d'art				
	158 611,28	45 652,80	6 028,75	198 235,33
. Immobilisations en cours				
	224 219,46	78 603,88	6 847,63	295 975,71
Immobilisations financières				
. Titres de participation				
. Prêts				
. Autres immobilisations (dépôts de garantie)				
Total	1 023 761,40	469 787,51	6 847,63	1 486 701,28

Nature des provisions et dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
. Provisions pour investissement (art. 237 BIS A-II)				
. Provision pour hausse des prix				
. Amortissements dérogatoires	1 155 815,08			1 155 815,08
. Autres provisions réglementées				
	1 155 815,08			1 155 815,08
Provisions				
. Provisions pour litiges				
. Provisions pour garanties données aux clients				
. Provisions pour pertes sur marchés à terme				
. Provisions pour amendes et pénalités				
. Provisions pour pertes de change				
. Provisions pour pensions et obligations similaires				
. Provisions pour impôts				
. Provisions pour renouvellements des immobilisations				
. Provisions pour grosses réparations				
. Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
. Autres provisions pour risques et charges				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
. Incorporelles				
. Corporelles				
. Titres mis en équivalence				
. Titres de participation	1 843,30			1 843,30
. Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
	1 843,30			1 843,30
Total	1 157 658,38			1 157 658,38
Dont dotations et reprises				
	D'exploitation			
	Financières			
	Exceptionnelles			
Dont montants repris parce qu'utilisés				

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	330 228,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	907 585,00
Autres dettes.....	
Total.....	1 237 813,58

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations.....	
Autres immobilisations financières.....	
Créances clients et comptes rattachées.....	17 904 824,28
Autres créances.....	
Total.....	17 904 824,28

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
. Créances rattachées aux participations	24 526 682,50	24 526 682,50	
. Prêts			
. Autres immobilisations financières	11 601,65		11 601,65
De l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux			
. Autres créances clients	18 388 874,94	18 388 874,94	
. Créances représentatives de titres prêtés			
. Personnel et comptes rattachés	3 778,99	3 778,99	
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
. Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices	2 355 587,00	2 355 587,00	
- Taxe sur la valeur ajoutée	715 196,02	715 196,02	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	155 071,00	155 071,00	
- Divers			
. Groupe et Associés			
. Débiteurs divers	86 845,64	86 845,64	
. Charges constatées d'avance	166 505,67	166 505,67	
Total des créances	46 410 143,41	46 398 541,76	11 601,65
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
. Emprunts et dettes financières divers (1) et (2)				
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 955,89	1 044 955,89		
. Personnel et comptes rattachés	519 734,00	519 734,00		
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	619 133,86	619 133,86		
. Etat et autres collectivités publiques				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	3 005 870,35	3 005 870,35		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés	237 567,15	237 567,15		
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
. Groupe et associés (2)	1 218 444,68	1 218 444,68		
. Autres dettes	10 284,10	10 284,10		
. Produits constatés d'avance				
Total des dettes	6 655 990,03	6 655 990,03		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des dettes contractées auprès des associés personnes physiques

a) Répartition par secteur d'activité :

	Montant
- Locations à des entités du Groupe.....	
- Travaux supplémentaires facturés.....	
- Frais de siège et de structure.....	14 460 690
- Production de biens.....	
- Autres produits annexes.....	
Total	14 460 690

a) Répartition par marchés géographiques :

	Montant
- France	14 460 690
- Export	
Total	14 460 690

Désignation des titres	Valeur comptable des titres détenus			Informations financières					
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice clos	Montant des avances accordées	Dividendes nets encaissés (exercice clos)
- Sociétés du capital et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés :									
. OGIC S.A	14 106 944,44		14 106 944,44	3 702 000,00	87 237 709,23	100,00%	21 943 785,94	23 488 142,80	2 008 591,70
. SARL PROFIN	0,21		0,21	38 260,00	(61 136,94)	0,04%	(838,85)	0,00	0,00
. SAS LE FONCIERE	1 000,00		1 000,00	1 000,00	(7 211,48)	100,00%	(5 711,46)	714 700,00	0,00
- Sociétés civiles transparentes ou translatées :									
- SCI EVRY VIEILLE POSTE	1,00		1,00	100,00	2 894,98	1,00%	2 894,98	0,00	0,00
- SCI VILLENEUVE GALLIEN	2,00		2,00	200,00	(3 000,74)	1,00%	(3 000,74)	0,00	0,00
- SCI AIX NOTRE DAME DE LA MERCI	1,00		1,00	100,00	87 955,26	1,00%	57 955,26	0,00	0,00
- SCI BONDY - RUE JULES GUESDE	1,00		1,00	100,00	45,81	1,00%	45,81	0,00	0,00
- SCI GONESSE ILOT CENTRAL	2,00		2,00	200,00	(9 754,05)	1,00%	(9 754,05)	0,00	0,00
- SCI OGIC BOULOGNE 52-66 RUE THIERS	2,00		2,00	200,00	(612,56)	1,00%	(612,56)	0,00	0,00
- SCI MONTREUIL J.J ROUSSEAU	2,00		2,00	200,00	(8 258,03)	1,00%	(8 258,03)	0,00	0,00
- SCI BOULOGNE 48 RUE AGUESSEAU	2,00		2,00	200,00	(429,42)	1,00%	(429,42)	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE HIPHONE 1	2,00		2,00	200,00	201 479,90	1,00%	201 479,90	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE HIPHONE 3	2,00		2,00	200,00	21 429,84	1,00%	21 429,84	0,00	0,00
- SCI PARIS 42-44 ORFILA	2,00		2,00	200,00	(101 393,70)	1,00%	(101 393,70)	0,00	0,00
- SCI LYON 2 ST-JOSEPH	2,00		2,00	200,00	98 339,76	1,00%	98 339,76	0,00	0,00
- SCI BOURG LA REINE - AV. MARGOTTIN	2,00		2,00	200,00	690,82	1,00%	690,82	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE 29 BLD VERNET	2,00		2,00	200,00	(83 590,00)	1,00%	(83 600,60)	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE 74 AVENUE DE LA JARRE	2,00		2,00	200,00	(38 537,30)	1,00%	(38 537,30)	0,00	0,00
- SCI ORLY 14 RUE MARECHAL JOFFRE	2,00		2,00	200,00	32 410,13	1,00%	32 410,13	0,00	0,00
- SCI LYON 8 BATAILLE	2,00		2,00	200,00	(2 616,46)	1,00%	(2 616,46)	0,00	0,00
- SCI FRANCONVILLE BEL AIR	2,00		2,00	200,00	95 838,87	1,00%	95 838,87	0,00	0,00
- SCI PARIS 67 RUE PETIT	2,00		2,00	200,00	(39 333,03)	1,00%	(39 333,03)	0,00	0,00
- SCI PARIS VILLA BRUNE	2,00		2,00	200,00	101 568,32	1,00%	101 568,32	0,00	0,00
- SCI LA CIOTAT GAROUTIER 1	2,00		2,00	200,00	(87 308,15)	1,00%	(87 308,15)	0,00	0,00
- SCI LA CIOTAT GAROUTIER 2	2,00		2,00	200,00	(5 986,21)	1,00%	(5 986,21)	0,00	0,00
- SCI LA CIOTAT GAROUTIER 3	2,00		2,00	200,00	(233 402,65)	1,00%	(233 402,65)	0,00	0,00
- SCI LA CIOTAT GAROUTIER 4	2,00		2,00	200,00	(14 636,26)	1,00%	(14 636,26)	0,00	0,00
- SCI LA CIOTAT GAROUTIER 5	2,00		2,00	200,00	(138 861,42)	1,00%	(138 861,42)	0,00	0,00
- SCI CHOISY LE ROI ZAC HTES BORNES LOT 5A	2,00		2,00	200,00	(8 466,14)	1,00%	(8 466,14)	0,00	0,00
- SCI PARIS 12 RUE DE POLY	2,00		2,00	200,00	72 311,52	1,00%	72 311,52	0,00	0,00
- SCI STE FOY LES LYON 75 AVENUE FOCH	2,00		2,00	200,00	4 500,58	1,00%	4 500,58	0,00	0,00
- SCI OGIC PARIS GERTY ARCHIMEDE	2,00		2,00	200,00	47 842,13	1,00%	47 842,13	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE 34 BOULEVARD BAGNASCO	2,00		2,00	200,00	(18 696,27)	1,00%	(18 696,27)	0,00	0,00
- SCI SCEAUX 34 DESGRANGES	2,00		2,00	200,00	(95 865,37)	1,00%	(95 865,37)	0,00	0,00
- SCI VILLE D'AVRAY - 37 RUE DES MARNES	2,00		2,00	200,00	(191 161,06)	1,00%	(191 161,06)	0,00	0,00
- SCI ROSNY 3 BD GABRIEL PERI	2,00		2,00	200,00	98 759,80	1,00%	98 759,80	0,00	0,00
- SCI PARIS 4 RUE MONTBRUN	2,00		2,00	200,00	(33 514,67)	1,00%	(33 514,67)	0,00	0,00
- SCI LYON 8 BULLUKIAN	2,00		2,00	200,00	101 949,35	1,00%	101 949,35	0,00	0,00
- SCI PETIT NANTERRE	2,00		2,00	200,00	(2 425 838,28)	1,00%	(2 425 838,28)	0,00	0,00
- SCI CHATENAY MALABRY 26 AVE H MARROU	2,00		2,00	200,00	(50 740,29)	1,00%	(50 740,29)	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE CORNICHE AVE COL. SEROT	2,00		2,00	200,00	211 677,89	1,00%	211 677,89	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE CHEMIN DU ROUCAS BLANC	2,00		2,00	200,00	(23 133,01)	1,00%	(23 133,01)	0,00	0,00
- SCI LA LONDE LES MAURES RUE DES ARBOUSIER	2,00		2,00	200,00	(38 587,09)	1,00%	(38 587,09)	0,00	0,00
- SNC TASSIN MERMET	2,00		2,00	200,00	58 668,67	1,00%	58 668,67	0,00	0,00
- SCI CABRIES ST RAPHAEL	2,00		2,00	200,00	(0,03)	1,00%	(0,03)	0,00	0,00
- SCI BANDOL (AVEC) DU 11 NOVEMBRE 1918	2,00		2,00	200,00	(0,38)	1,00%	(0,38)	0,00	0,00
- SCI BEZONS 158 AVENUE GABRIEL PERI	2,00		2,00	200,00	301 449,02	1,00%	301 449,02	0,00	0,00
- SCI THORIGNY SUR MARNE LES SAUVIERES	2,00		2,00	200,00	(400,00)	1,00%	(400,00)	0,00	0,00
- SCI AIX EN PROVENCE ROUTE DES ALPES	2,00		2,00	200,00	0,40	1,00%	0,40	0,00	0,00
- SCI ROMAINVILLE LEYDIER DE KOCK	2,00		2,00	200,00	5 074,98	1,00%	5 074,98	0,00	0,00
- SCI BONDY 88 RUE GARNOT	2,00		2,00	200,00	(28 850,12)	1,00%	(28 850,12)	0,00	0,00
- SCI ISSY RUE GUYMENER	1 000,00	1 598,00	2,00	200,00	(412 492,98)	1,00%	(412 492,98)	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE AVENUE DE LA PLANCHE	2,00		2,00	200,00	(169 387,94)	1,00%	(169 387,94)	0,00	0,00
- SCI ANNECY 36 AVENUE DES ROMAINS	2,00		2,00	200,00	(1 547,52)	1,00%	(1 547,52)	0,00	0,00
- SCI BLANC MESNIL 63-71 AVENUE PASTEUR	2,00		2,00	200,00	(126 882,01)	1,00%	(126 882,01)	0,00	0,00
- SCI COMBS - LA - VILLE 2 MULTIN	2,00		2,00	200,00	(28 643,48)	1,00%	(28 643,48)	0,00	0,00
- SCI FRANCONVILLE 270 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	200,00	(29 858,76)	1,00%	(29 858,76)	0,00	0,00
- SCI LAGNY ZAC SAINT JEAN LOTS D, E, F	2,00		2,00	200,00	(89 725,08)	1,00%	(89 725,08)	0,00	0,00
- SCI LE VESINET PARC PRINCESSE LOT C	2,00		2,00	200,00	(120 245,20)	1,00%	(120 245,20)	0,00	0,00
- SCI LIVRY GARGAN 11 MARGUERITE	2,00		2,00	200,00	(11 654,80)	1,00%	(11 654,80)	0,00	0,00
- SCI NEUILLY-PLAISANCE PERI-CLEMENCEAU	2,00		2,00	200,00	(332 818,08)	1,00%	(332 818,08)	0,00	0,00
- SCI OGIC CLICHY SEINE	2,00		2,00	200,00	(98 653,29)	1,00%	(98 653,29)	0,00	0,00
- SCI VIROFLAY 9-11 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	200,00	1 342 144,54	1,00%	1 342 144,54	0,00	0,00
- SCI VILLEURBANNE 130 BLUM	2,00		2,00	200,00	2 998 046,50	1,00%	2 998 046,50	0,00	0,00
- SCI AIX LESSEPS ET TUBINGEN	2,00		2,00	200,00	(191 177,49)	1,00%	(191 177,49)	0,00	0,00
- SCI AIX RAVANAS	2,00		2,00	200,00	0,40	1,00%	0,40	0,00	0,00
- SCI JEAN ROSTAND	2,00		2,00	200,00	(0,53)	1,00%	(0,53)	0,00	0,00
- SCI ALFORTVILLE RUE DALIDET	2,00		2,00	200,00	(25 943,97)	1,00%	(25 943,97)	0,00	0,00
- SCI COURBEVOIE 146 NORMANDIE	2,00		2,00	200,00	(80 495,81)	1,00%	(80 495,81)	0,00	0,00
- SCI SAINT LEU 7 L'ERMITAGE	2,00		2,00	200,00	(4 488,19)	1,00%	(4 488,19)	0,00	0,00
- SCI SAINT DENIS 1 RUE GABRIEL PERI	2,00		2,00	200,00	(0,26)	1,00%	(0,26)	0,00	0,00
- SCI LA GARENNE 39 BIS RUE JEAN BONAL	2,00		2,00	200,00	(89 195,14)	1,00%	(89 195,14)	0,00	0,00
- SCI OGIC CLICHY SANZILLON	2,00		2,00	200,00	16 917 199,08	1,00%	16 917 199,08	0,00	0,00
- SCI AIX CEZANNE	2,00		2,00	200,00	(43 432,44)	1,00%	(43 432,44)	0,00	0,00
- SCI ANNECY TRIANGLE D'OR	2,00		2,00	200,00	(52 616,03)	1,00%	(52 616,03)	0,00	0,00
- SCI BEZONS JEAN JAURES	2,00		2,00	200,00	(122 018,77)	1,00%	(122 018,77)	0,00	0,00
- SCI ECULLY 24 CHARRIERE BLANCHE	2,00		2,00	200,00	1 519 229,48	1,00%	1 519 229,48	0,00	0,00
- SCI SAINTE-FOY LES PRIMEVERES	2,00		2,00	200,00	1 389 700,02	1,00%	1 389 700,02	0,00	0,00
- SCI ANNEMASSE 69 BONNEVILLE	2,00		2,00	200,00	(40 530,83)	1,00%	(40 530,83)	0,00	0,00
- SCI LYON 8 SAINT-NESTOR	2,00		2,00	200,00	963 716,17	1,00%	963 716,17	0,00	0,00
- SCI CHAVILLE 21-25 RUE DE JOUY	2,00		2,00	200,00	(29 195,47)	1,00%	(29 195,47)	0,00	0,00
- SCI CHASSIEU CHEMIN DE L'AFRIQUE	2,00		2,00	200,00	(38 482,31)	1,00%	(38 482,31)	0,00	0,00
- SCI MONTROUGE CARVES GINOUX	2,00		2,00	200,00	(105 168,89)	1,00%	(105 168,89)	0,00	0,00
- SCI JUVISY 85-88 AV. G. PERI	2,00		2,00	200,00	11 688,89	1,00%	11 688,89	0,00	0,00
- SCI BUSSY SAINT GEORGES - SYCOMORE	2,00		2,00	200,00	(180 333,99)	1,00%	(180 333,99)	0,00	0,00
- SCI LYON 4 CLOS SAVARON	2,00		2,00	200,00	(41 160,71)	1,00%	(41 160,71)	0,00	0,00
- SCI CHAVILLE AVENUE ROGER SALENGRO	2,00		2,00	200,00	(72 730,92)	1,00%	(72 730,92)	0,00	0,00
- SCI MARSEILLE 76 LA SOUDE	2,00		2,00	200,00	0,00	1,00%	0,00	0,00	0,00
- SCI CRAPONNE CENTRALE	2,00		2,00	200,00	(43 222,00)	1,00%	(43 222,00)	0,00	0,00
- SCI LES CLAYES 24 HENRI PROU	2,00		2,00	200,00	0,19	1,00%	0,19	0,00	0,00
- SCI ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR - Lot C4	2,00		2,00	200,00	(19 273,37)	1,00%	(19 273,37)	0,00	0,00
- SCI VILLEURBANNE BIENVENUS	2,00		2,00	200,00	(108 455,31)	1,00%	(108 455,31)	0,00	0,00

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant représentés par des effets de commerce
	Liées	Sociétés ayant un lien de participations	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	14 109 808		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	14 109 808	0	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	18 374 304	11 546	
Autres créances	0		
Capital souscrit appelé, non versé			
TOTAL DES CREANCES	18 374 304	11 546	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts obligataires			
Emprunt et dettes / établissement de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 218 445		
Avances et acomptes reçus / commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DES DETTES	1 723 914	0	

- Entreprises liées : 50% de participations minimum
- Sociétés ayant un lien de participations : de 10% à 49%

QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS EN COMMUN

AFFAIRES BENEFICIAIRES	Résultat Global	Quote-part détenue (en %)	Résultat transféré
. SCI EVRY VIEILLES POSTES	2 894,98	1,00%	28,95
. SCI BONDY JULES GUESDE	45,61	1,00%	0,46
. SCI ORLY 14 RUE MARECHAL JOFFRE	32 410,13	1,00%	324,10
. SCI BOURG LA REINE RUE MARGOTTIN	660,52	1,00%	6,61
. SCI PARIS VILLA BRUNE	101 566,32	1,00%	1 015,66
. SCI PARIS 12 RUE DE POUY	72 311,52	1,00%	723,12
. SNC PARIS 27 FAISANDERIE	3 152 395,87	1,00%	31 523,96
. SCI LES CLAYES 24 HENRI PROU	0,19	1,00%	0,00
. SCCV CLICHY MARTRE	0,41	1,00%	0,00
. SCI ROSNY 3 BLD GABRIEL PERI	99 793,90	1,00%	997,94
. SCI JUVISY SUR ORGE 86-88 GABRIEL PERI	11 686,89	1,00%	116,87
. SCI CHAVILLE 6 AVENUE SAINTE MARIE	0,00	1,00%	0,00
. SCI FRANCONVILLE BEL AIR	95 536,87	1,00%	955,37
. SCI VIROFLAY 9-11 GENERAL LECLERC	1 342 144,54	1,00%	13 421,45
. SCI BEZONS AV GABRIEL PERI	301 449,02	1,00%	3 014,49
. SCI ROMAINVILLE LEYDIER- DE KOCK	5 074,98	1,00%	50,75
. SCI LE BLANC MESNIL JARDINS DES ORFEVRES	0,62	1,00%	0,01
. SCI OGIC CLICHY SANZILLON	18 917 199,09	1,00%	189 171,99
. SCI OGIC CLICHY VICTOR HUGO	1,82	1,00%	0,02
. SCI OGIC PARIS GERTY ARCHIMEDE	47 842,13	1,00%	478,42
. SCI AIX NOTRE DAME DE LA MERCI	57 955,26	1,00%	579,55
. SCI MARSEILLE HIPHONE 1	201 479,90	1,00%	2 014,80
. SCI MARSEILLE HIPHONE 3	21 429,84	1,00%	214,30
. SCI MARSEILLE CORNICHE KERNE	211 677,89	1,00%	2 116,78
. SNC TASSIN MERMET	58 568,67	1,00%	585,69
. SCI AIX RAVANAS	0,40	1,00%	0,00
. SCCV AIX JEAN DAUSSET	0,00	1,00%	0,00
. SCI MARSEILLE LA SEIGNEURIE	1,07	1,00%	0,01
. SCI LYON 2 ST JOSEPH	69 339,76	1,00%	693,40
. SCI AIX EN PROVENCE ROUTE DES ALPES	0,40	1,00%	0,00
. SCCV LA CIOTAT GAROUTIER 7	0,38	1,00%	0,00
. SCCV MARSEILLE BLD DES JONCS	0,22	1,00%	0,00
. SCI MARSEILLE 75 LA SOUDE	0,50	1,00%	0,01
. SCCV CAGNES CHEMIN DES PRESSES	0,06	1,00%	0,00
. SCI LYON 8 BULUKIAN	101 949,35	1,00%	1 019,49
. SCI SAINTE-FOY LES LYON 75 AV. FOCH	4 300,59	1,00%	43,01
. SCI SAINTE FOY LES LYON PRIMEVERES	1 389 700,02	1,00%	13 897,00
. SCI ECCULLY 24 CHARRIERE BLANCHE	1 519 229,48	1,00%	15 192,29
. SCI LYON 8 SAINT NESTOR	963 716,17	1,00%	9 637,16
. SCCV VETRAZ COLLONGES	0,40	1,00%	0,00
. SCI VILLEURBANNE 130 BLUM	2 998 046,50	1,00%	29 980,47
TOTAL	31 780 412,27		317 804,12

AFFAIRES DEFICITAIRES	Résultat Global	Quote-part détenue (en %)	Résultat transféré
. SCI VILLENEUVE GALLIENI	(3 006,74)	1,00%	(30,07)
. SCI GONESSE ILOT CENTRAL	(9 754,05)	1,00%	(97,54)
. SCI BOULOGNE RUE THIERS	(512,55)	1,00%	(5,13)
. SCI MONTREUIL JJ ROUSSEAU	(6 259,03)	1,00%	(62,59)
. SCI BOULOGNE 48 RUE AGUESSEAU	(429,42)	1,00%	(4,29)
. SCI PARIS 42-44 RUE ORFILA	(101 393,70)	1,00%	(1 013,94)
. SCI CHOISY LE ROI - ZAC HAUTES BORNES	(8 456,14)	1,00%	(84,56)
. SCI PARIS 67 RUE PETIT	(39 333,03)	1,00%	(393,33)
. SCI VILLE D'AVRAY 37 RUE DES MARNES	(191 181,08)	1,00%	(1 911,81)
. SCI PARIS 4 RUE MONTEBRUN	(33 514,67)	1,00%	(335,15)
. SCI PETIT NANTERRE	(2 425 838,28)	1,00%	(24 258,38)
. SCI MONTRouGE CARVES GINOUX	(105 168,99)	1,00%	(1 051,69)
. SCI CHAVILLE 21-25 RUE E JOUY	(29 195,47)	1,00%	(291,95)
. SCI CHAVILLE AVENUE ROGER SALENGRO	(72 730,92)	1,00%	(727,31)
. SCCV BOURG LA REINE AVENUE GENERAL LECLERC	(150 638,35)	1,00%	(1 506,38)
. SCCV BOURG LA REINE 5 AVENUE DES COTTAGES	(12 049,60)	1,00%	(120,50)
. SCI CHATENAY MALABRY AV HENRI MARROU	(59 740,29)	1,00%	(597,40)
. SCI SCEAUX 34 DESGRANGES	(95 885,37)	1,00%	(958,85)
. SCI ISSY 63 GUYNEMER	(412 492,99)	1,00%	(4 124,93)
. SCI LE VESINET PARC PRINCESSE LOT C	(120 245,20)	1,00%	(1 202,45)
. SCI FRANCONVILLE 270 GENERAL LECLERC	(29 858,76)	1,00%	(298,59)
. SCI COUREVOIE 146 NORMANDIE	(66 495,61)	1,00%	(664,96)
. SCI LA GARENNE COLOMBES JEAN BONAL	(89 165,14)	1,00%	(891,65)
. SCI ST LEU L'ERMITAGE	(4 489,19)	1,00%	(44,89)
. SCI PLAISIR 2 RUE DE LA GARE	(34 736,82)	1,00%	(347,37)
. SCI BEZONS JEAN JAURES	(122 018,77)	1,00%	(1 220,19)
. SCI VILLEPREUX PEPINIERE	(36 877,86)	1,00%	(368,78)
. SCI BOIS D'ARCY	(215 570,51)	1,00%	(2 155,71)
. SCCV PARIS 6 BIS RUE DES LYANES	(133 681,61)	1,00%	(1 336,82)
. SCCV CLICHY ILOT DUPONT	(293 054,90)	1,00%	(2 930,55)
. SCCV ISSY ZAC LEON BLUM ILOT J	(501 378,75)	1,00%	(5 013,79)
. SCCV VERSAILLES 9 RUE VAUBAN	(316 336,30)	1,00%	(3 163,36)
. SCCV CHAVILLE 782 SALENGRO	(0,25)	1,00%	(0,00)
. SCCI ISSY 37-39 RUE HOCHÉ	0,00	1,00%	0,00
. SCI THORIGNY SUR MARNE - LES SAUVIERES	(400,00)	1,00%	(4,00)
. SCI LIVRY GARGAN 11 MARGUERITE	(11 654,80)	1,00%	(116,55)
. SCI LAGNY ZAC ST JEAN LOTS D, E & T	(93 725,08)	1,00%	(937,25)
. SCI COMBS LA VILLE 2 MULTIEN	(26 543,48)	1,00%	(265,43)
. SCI ST DENIS RUE GABRIL PERI	(0,26)	1,00%	(0,00)
. SCI NEUILLY-PLAISANCE PERI CLEMENCEAU	(332 818,08)	1,00%	(3 328,18)
. SCI ALFORTVILLE RUE DALIDET	(25 943,57)	1,00%	(259,44)
. SCI BUSSEY SAINT GEORGES ZAC SYCOMORE	(160 333,99)	1,00%	(1 603,34)
. SCI ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR LOT C4	(19 273,37)	1,00%	(192,73)
. SCI LE BLANC-MESNIL 63-71 AVENUE PASTEUR	(126 882,01)	1,00%	(1 268,82)
. SCI BONDY 88 CARNOT	(26 880,12)	1,00%	(268,80)
. SCCV GAGNY 8 RUE PARMENTIER	(27 298,79)	1,00%	(272,99)
. SCCV DRANCY 2-18 RUE MORIN	(77 077,67)	1,00%	(770,78)
. SCCV NOGENT BELLE GABRIELLE	(7 327,82)	1,00%	(73,28)
. SCCV DRANCY ANATOLE France	(100 327,50)	1,00%	(1 003,28)
. SCCV VAUJOURS JULES FERRY	(85 605,42)	1,00%	(856,05)
. SCI OGIC CLICHY SEINE	(96 653,29)	1,00%	(966,53)

. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 1	(87 306,15)	1,00%	(873,06)
. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 2	(5 698,21)	1,00%	(56,98)
. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 3	(233 402,65)	1,00%	(2 334,03)
. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 4	(14 839,26)	1,00%	(148,39)
. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 5	(136 861,42)	1,00%	(1 368,61)
. SCI LA CIOTAT GAROUTIER 6	(0,20)	1,00%	(0,00)
. SCI MARSEILLE 34 BLD BAGNASCO	(18 699,27)	1,00%	(186,99)
. SCI MARSEILLE CHEMIN ROUCAS BLANC	(23 133,01)	1,00%	(231,33)
. SCI CABRIES ST RAPHAEL	(0,03)	1,00%	(0,00)
. SCI BANDOL AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918	(0,38)	1,00%	(0,00)
. SCI MARSEILLE AVENUE DE LA PLANCHE	(169 387,64)	1,00%	(1 693,88)
. SCI MARSEILLE BLD VERNET	(83 560,60)	1,00%	(835,61)
. SCI MARSEILLE 74 AV. DE LA JARRE	(38 537,30)	1,00%	(385,37)
. SCCV MARSEILLE RAPAHÉL PONSON	(171 267,00)	1,00%	(1 712,67)
. SCCV MARSEILLE 509 AV PARDO PLANCHE	(0,01)	1,00%	(0,00)
. SCCV MARSEILLE RUE BORDE	(665,08)	1,00%	(6,65)
. SCI AIX LESSEPS ET TUBINGEN	(191 177,49)	1,00%	(1 911,77)
. SCI AIX JEAN ROSTAND	(0,53)	1,00%	(0,01)
. SCI LA LONDE LES MAURES	(36 587,09)	1,00%	(365,87)
. SCI AIX CEZANNE	(43 432,44)	1,00%	(434,32)
. SCCV PREVESSIN EGLISE	(79 165,38)	1,00%	(791,65)
. SCCV FERNEY JARGILIERES	(910,31)	1,00%	(9,10)
. SCI LYON 8 BATAILLE	(2 615,45)	1,00%	(26,15)
. SCI LYON 9 BARTHELEMY 9 BUYER	(112 624,48)	1,00%	(1 126,24)
. SCI ANNECY 39 AVENUE DES ROMAINS	(1 547,52)	1,00%	(15,48)
. SCI CHASSIEU CHEMIN DE L'AFRIQUE	(36 482,31)	1,00%	(364,82)
. SCI LYON 4 CLOS SAVARON	(41 160,71)	1,00%	(411,61)
. SCCV LYON 3 RUE BONNAND	(3 159,44)	1,00%	(31,59)
. SCCV LYON 8 LUMIERE	(0,40)	1,00%	(0,00)
. SCCV LYON 4 HENRI GORJUS	(0,59)	1,00%	(0,01)
. SCI CRAPONNE CENTRALE	(43 222,60)	1,00%	(432,23)
. SCI VILLEURBANNE EMILE ZOLA	(0,61)	1,00%	(0,01)
. SCI VILLEURBANNE BIENVENUS	(108 455,31)	1,00%	(1 084,55)
. SCI VENISSIEUX RUE ALFRED DREYFUS	(0,53)	1,00%	(0,01)
. SCI LYON 5 - 73 AV POINT DU JOUR	(36 263,54)	1,00%	(362,64)
. SCCV LYON 5 PARC DE LA MAIRIE	0,00	1,00%	0,00
. SCI SAINT PRIEST BESSAY	(0,16)	1,00%	(0,00)
. SCI LYON 9 RUE ROQUETTE	0,00	1,00%	0,00
. SCI ALLINGES BOURG	(6 100,00)	1,00%	(61,00)
. SCCV AIX 13 TALMA	(119 697,20)	1,00%	(1 196,97)
. SCI ANNECY TRIANGLE D'OR	(52 615,03)	1,00%	(526,15)
. SCI ANNEMASSE ROUTE DE BONNEVILLE	(40 530,63)	1,00%	(405,31)
. SCCV ANNECY 33 France	(88 647,45)	1,00%	(886,47)
. SCCV CROZET VILLENEUVE	0,00	1,00%	0,00
. SNC OGIC DEVELOPPEMENT	(3 409,00)	1,00%	(34,09)
TOTAL	(8 971 400,00)		(89 713,97)

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	MONTANT		
	Début Exercice	Variation	Fin Exercice
<u>Provisions réglementées :</u> - Amortissements dérogatoires - Provision pour hausse des prix - Provision pour fluctuation des cours <u>Autres :</u> - Décalage entre le retraitement comptable et le retraitement fiscal des SCI de construction-ventes transparentes - Frais de publicité - Honoraires de commercialisation		NEANT	
Total			

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	MONTANT		
	Début Exercice	Variation	Fin Exercice
<u>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation</u> - Provision pour dépréciation des titres de participation - Provision pour charges à venir - Provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations <u>Autres :</u> - Contribution ORGANIC - Décalage entre le retraitement comptable et le retraitement fiscal des SCI de construction-ventes transparentes - Provisions non déductibles dans les SCI		NEANT	
Total			

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Avant Impôt	Impôt correspondant			Résultat Net	
		Théorique	Report déficiaire à	Dû	Théorique	Comptable
+ Résultat courant	1 259 884,75	375 564,27		(4 903 911,00)	884 320,48	6 163 795,75
+ Résultat exceptionnel	(22 027,98)	(6 828,67)		0,00	(15 199,31)	(22 027,98)
- Participations des salariés						
= Résultat comptable	1 237 856,77	368 735,60	0,00	(4 903 911,00)	869 121,17	6 141 767,77

	Libellés	Exercice 2019	Exercice 2018
A	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 (hors résultat) 2. Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO 3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	69 525 134 4 119 855 73 644 989	70 692 789 2 394 629 73 087 418
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 1. Variation du capital 2. Variation autres postes		
C	(= A3 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	73 644 989	73 087 418
D	Variations en cours d'exercice 1. Variation du capital 2. Variations des primes, réserves, report à nouveau 3. Variations des "provisions" relevant des capitaux propres 4. Contreparties de réévaluations 5. Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement 6. Autres variations (distributions de dividendes)	4 000 (4 000) 1 971 764	-322 196 (1 287 396) 1 952 692
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N (hors résultat) avant AGO (= C + D)	71 673 225	69 525 134
F	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE hors résultat (= E - C)	(1 971 764)	(3 562 284)
G	dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (F - G)	(1 971 764)	(3 562 284)

FINANCIERE OGIC
Société par actions simplifiée au capital de 17.925.128 Euros
Siège social : 58/60 avenue Edouard Vaillant - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
505 235 143 R.C.S Nanterre

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 MAI 2020

L'an deux mille vingt,
Le 14 mai,
À 12 heures,

Les actionnaires de la société **FINANCIERE OGIC**, société par actions simplifiée au capital de 17.925.128 Euros, dont le siège social est 58/60 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne Billancourt, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19 et des mesures de confinement ordonnées par le gouvernement, les actionnaires ont assisté à cette prise de décisions via visioconférence, en se connectant sur le site Microsoft Teams.

Il a été établi une feuille de présence qui sera émargée par tous les actionnaires présents à l'issue de la période de confinement.

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Vincent MENEZ, représentant la société DENTRESSANGLE, Président de la société préside la séance. Madame Mireille VERNEREY est appelée comme scrutateur.

Madame Magali BOURGANEL est désignée comme Secrétaire de la séance.

L'Assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT,
2. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,
3. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019,
4. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE,
5. LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE ET APPROBATION DESDITES CONVENTIONS,

6. REMUNERATION DES MEMBRES DU COMITE DE SURVEILLANCE,
7. NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITE DE SURVEILLANCE,
8. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES,
9. QUESTIONS DIVERSES.

Le Président rappelle que les membres de l'Assemblée ont eu à leur disposition :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions soumis à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et statutaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président puis des rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- et la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe et faisant ressortir un bénéfice de 6.141.767,77 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code général des impôts, tel que stipulé dans le rapport de gestion et qui s'élève à 5.785 €.

En conséquence, elle donne quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice au Président et donne, pour ce même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2019 font apparaître un résultat bénéficiaire de 6.141.767,77 €, l'Assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice en « Autres Réserves ».

Eu égard à la crise sanitaire, aucune distribution de dividendes ne sera effectuée.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices clos, il a été distribué les dividendes suivants :

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Montant Total	1.971.764,08 €	2.006.766 €	2.006.766 €
Montant par action	0,11€	0,11€	0,11€
Abattement (*)	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce au titre de l'exercice clos 31 décembre 2019, déclare approuver les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer une somme globale annuelle de 51 500 Euros à titre de rémunération des membres du Comité de surveillance à répartir entre eux, et ce jusqu'à décision contraire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Comité de Surveillance à compter de ce jour et pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et tenue en 2023 :

- **Monsieur Frédéric ROUSSET**, né le 16/11/1955 à Chaumont en Vexin, demeurant 101 bis rue Pierre Poli à Issy les Moulineaux (92130).

Monsieur Frédéric ROUSSET a indiqué qu'il accepterait ces fonctions si elles venaient à lui être confiées et a déclaré n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire lesdites fonctions de membre du Comité de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT



LE SCRUTATEUR



LE SECRETAIRE

